# Le financement de l’accès gratuit des migrants à la médecine en Ile-de-France

18/11/2017 à 17h45

Les permanences d’accès aux soins de santé – PASS – permettent une prise en charge médicale et sociale pour des personnes ayant besoin de soins mais ayant du mal à y accéder, du fait de l’absence de protection sociale, de leurs conditions de vie, ou de leurs difficultés financières. Elles donnent accès à des consultations de médecine générale ou spécialisée.